

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

Band: 6 (1983)

Heft: 2: Valais

Artikel: Le téménos de Martigny

Autor: Wiblé, François

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-5337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le téménos de Martigny

François Wiblé

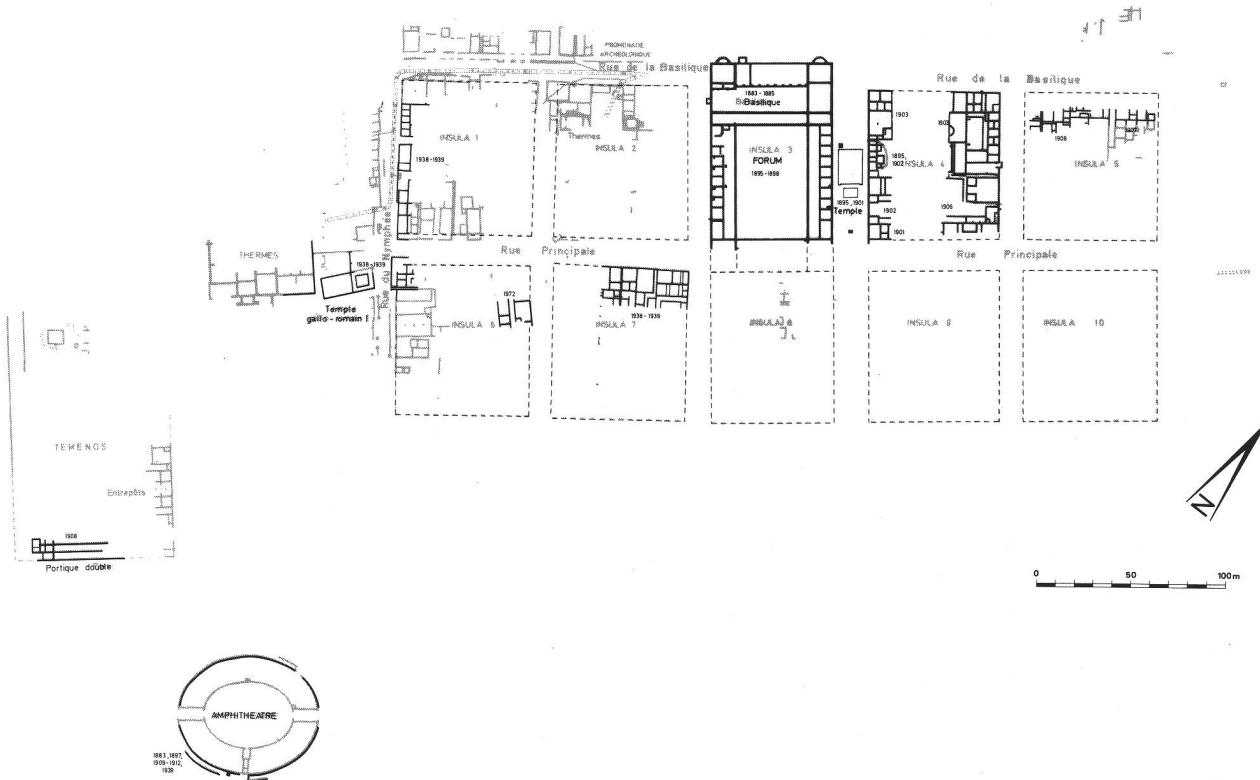


fig. 1
 Martigny, Forum Claudii Vallensium. Plan archéologique. Ech. 1 : 4000.
 En noir: structures découvertes avant 1972 (celles de l'insula 5 et le portique double ne pouvaient alors pas être replacées sur le plan). - En gris: fouilles 1973-1982.
 Martigny, Forum Claudii Vallensium. Gesamtplan.
 Martigny, Forum Claudii Vallensium. Pianta generale.

Situation (fig. 1)

Ce grand enclos sacré se trouvait non loin de l'amphithéâtre, à l'entrée de la ville romaine pour le voyageur en provenance du Grand Saint-Bernard. La présence d'un portique double avec entrée monumentale, sur son côté sud-est, nous indique qu'il bordait la route du col. Cette dernière, comme la route médiévale, devait longer le pied du Mont-Chemin.

La situation excentrique de ce sanctuaire n'a rien d'étonnant puisqu'il est antérieur à la conquête romaine et, a fortiori, à la ville fondée par l'empereur Claude (41-54 après J.-C.), que les fouilles mettent au jour depuis cent ans.

Rien ne nous permet de supposer que

le temple indigène, dans son premier état, se trouvait dans le bourg gaulois qui a vraisemblablement perduré jusqu'à la fondation de FORUM CLAUDII VALLENSIUM. A l'époque romaine, de même qu'à l'époque gauloise, beaucoup de sanctuaires de ce type se situaient à l'extérieur ou en périphérie des agglomérations (comme à Augst, Trèves, etc.).

La proximité de l'amphithéâtre n'est peut-être pas due au seul hasard; de nombreux sanctuaires en Gaule comprennent des lieux de spectacle (théâtre, amphithéâtre), ou se trouvent en relation architecturale avec de tels monuments (Augst, Sanxay en Aquitaine, Champlieu dans l'Oise).

Historique de la recherche

Le téménos de Martigny a été l'objet de recherches depuis 1908; à cette date, on découvrit, à l'occasion de fouilles précédant la construction de la voie du chemin de fer Martigny-Orsières, le grand portique double avec une entrée monumentale, sur une longueur d'au moins 56 m. Malheureusement, l'emplacement cadastral exact de ces vestiges n'est pas connu; grâce à quelques notes et aux photographies, on peut néanmoins les situer approximativement. Le plan que nous en possédons est par ailleurs incomplet et se trouve en contradiction avec les photographies et le rapport sommaire du responsable des fouilles, Joseph Morand.

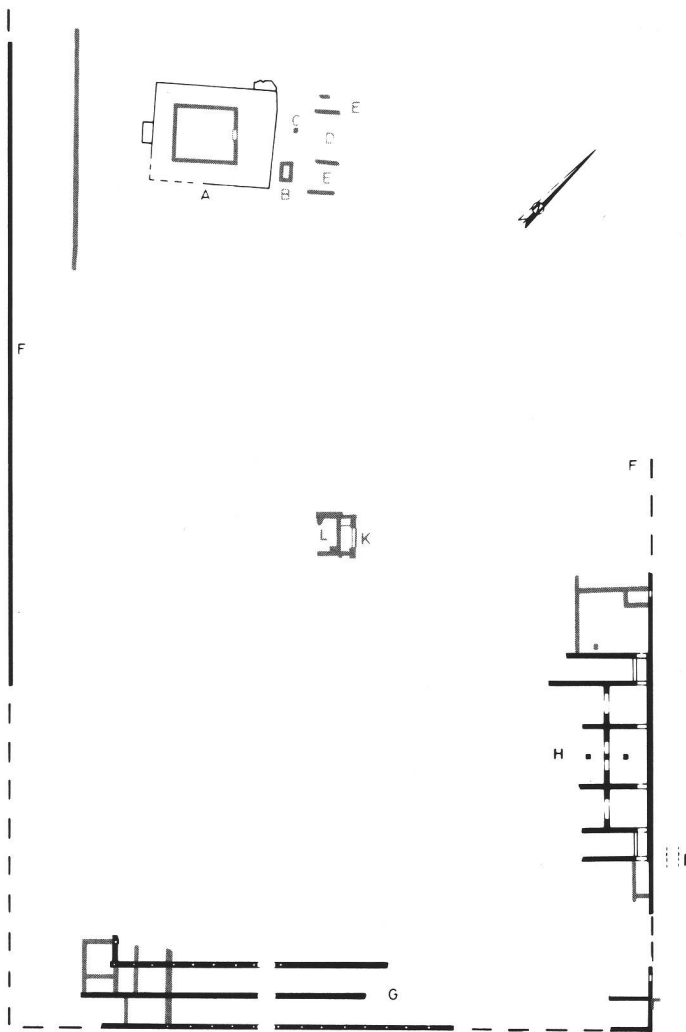
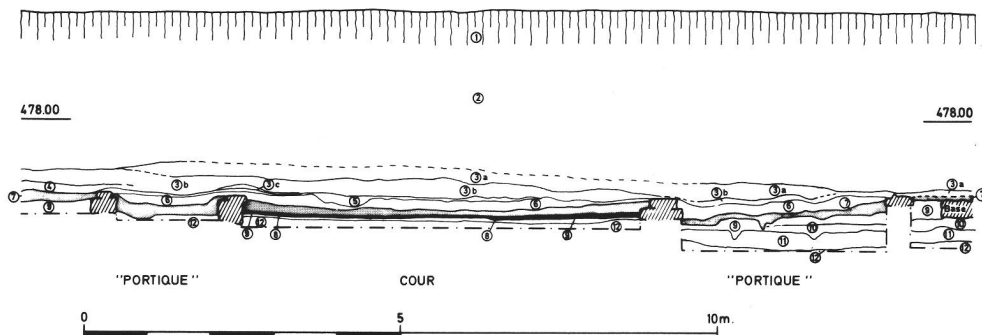


fig. 2a
Plan du téménos Ech. 1 : 1000.
En noir: constructions de l'époque de Claude. En grisé: constructions postérieures.
A Temple indigène - B Oratoire? - C Stèle dédiée à Mercure - D Cour - E »Portiques« - F Mur d'enceinte - G Portique double monumental - H Entrepôts - I Fossé? - K Bassin cultuel - L Salle de chauffe.
Plan des Heiligtums.
Pianta del santuario.

fig. 2b
Extrait de la coupe stratigraphique en limite nord-est du chantier (1977).
1 Terre arable - 2-4 Limons de couleur et de granulométrie variables - 5 Mortier décomposé = démolition - 6 Premier dépôt de limon avec quelques pierres - 7 Couche d'occupation avec première couche de démolition dans la partie supérieure - 8 Cendres dans un peu de limon - 9 Limon brun naturel - 10 Limon mélangé à du sable et du gravier naturel - 11 Sable brun jaune remplissant une dépression - 12 Alluvions naturelles.
Teil des Schichtprofils im Nordosten der Grabungsstelle (1977).
Parte del taglio stratigrafico sul lato nord-est del cantiere (1977).



En 1973, nous sommes intervenus avant la construction de deux villas, dans le secteur est du sanctuaire. Nous avons mis au jour des structures que nous considérons toujours comme appartenant à des entrepôts, extrêmement bien construits. Leur rapport architectural avec le portique ne faisait pas de doute. Dans notre compte rendu manuscrit, nous avions tenté de replacer ces structures les unes par rapport aux autres, mais nous n'avions pas osé publier ce plan, dont la relative précision fut confirmée, en 1976, par la découverte, dans un sondage, de l'angle est du téménos.

En 1974, nous avons découvert sur une vingtaine de mètres la partie nord-ouest du mur qui limite le téménos au sud-ouest; parallèle au mur de façade des entrepôts, il est de construction identique.

Ce n'est qu'en 1976 que furent entreprises les fouilles du temple indigène, à l'emplacement où devait se construire un immeuble de 13 étages. Devant l'intérêt de cette découverte et à la suite du décès accidentel de son frère, le promoteur, M. Léonard Gianadda, eut alors l'idée de construire, en lieu et place de l'immeuble projeté, un bâtiment protégeant le temple et pouvant abriter notamment une exposition archéologique.

Les fouilles systématiques se poursuivirent en 1977, quelques sondages complémentaires furent entrepris au printemps 1978; le »Musée« de la Fondation Pierre-Gianadda fut inauguré le 19 novembre 1978.

Un projet d'aménagement des jardins de la Fondation est en cours; dans ce cadre, nous avons mis au jour, en 1982, la continuation du mur d'enceinte sud-ouest du téménos, déjà repéré en 1974. Ce dernier nous est ainsi connu sur plus de 87 m. Il ne fait donc aucun doute que toutes les structures citées ci-dessus appartiennent au même complexe architectural. Au printemps 1983, nous avons découvert, au centre du téménos, un bassin chauffé comprenant, en annexe, une sorte de baignoire plus profonde, en bon état de conservation. Ses dimensions sont de l'ordre de 4,20 x 2 m, annexe comprise (fig. 15). Il s'agit très certainement d'un bassin cultuel où devaient se pratiquer des rites de purification. Une partie de la salle de chauffe contiguë, avec ses praefurnia, a également été mise au jour. Immédiatement au nord de ce bassin, dans la pro-

fig. 3
 Vue générale des fouilles du portique double en 1908, du sud. A droite le mur de façade sud-est avec les bases de colonnes; au premier plan, locaux aménagés tardivement dans le portique. Photographie extraite du journal des fouilles de J. Morand, p. 45.
 Blick von Süden auf die Doppelportikus (1908); im Vordergrund spätere Einbauten.
 Vista generale da sud dal doppio portico nel 1908.

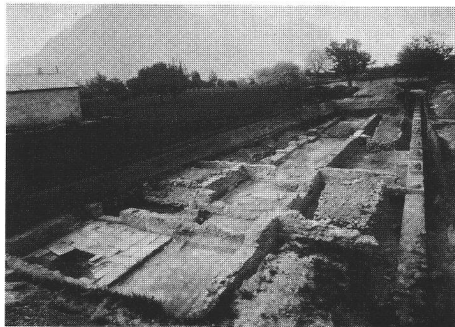


fig. 4a
 Vue partielle des entrepôts en 1973, du sud-ouest. A gauche, les grands locaux avec les bases de tuf; à droite, le couloir sud-est; au fond, le mur d'enceinte nord-est du téménos.
 Blick von Südwesten auf die Lagerhallen (1973). Im Hintergrund die Umfassungsmauer des Heiligtums.
 Vista parziale dei depositi nel 1973, da sud-ovest.

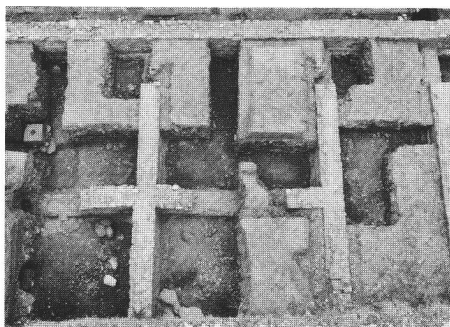
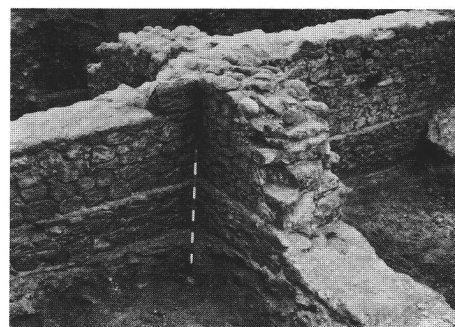


fig. 4b
 Détail de construction dans les entrepôts (fouilles 1973).
 Detail des Mauerwerkes in den Lagerhallen (1973).
 Dettaglio di costruzione nei depositi (scavi 1973).



priété voisine, mais toujours à l'intérieur du téménos, nous allons devoir fouiller une surface d'environ 1200 m², avant la construction d'un immeuble et d'un garage souterrain. Les recherches sont donc bien loin d'être achevées dans ce secteur; elles promettent d'être passionnantes.

L'enceinte du téménos (fig. 2a.4a)

L'espace délimité par les murs extérieurs du téménos est large de 83,80 m. Sa longueur nous est actuellement inconnue; elle est supérieure à 135,20 m - distance comprise entre le mur sud-est du portique double (face occidentale) et la limite nord-ouest des fouilles du temple indigène; le mur d'enceinte nord-ouest du téménos se situe vraisemblablement sous l'actuelle rue du Forum. Les murs sud-ouest et nord-est, ceux du premier état des entrepôts et du portique double (pour autant que l'on puisse en juger d'après les photographies) sont de construction tout à fait semblable: les parements sont constitués de schistes et de nombreux boulets de rivière, souvent brisés pour obtenir une face plane, soigneusement agencés et liés avec un bon mortier (fig. 4b); dans les chaînages d'angle uniquement, on trouve des moellons de tuf taillés.

Les fondations en tranchée, relativement larges, sont profondes d'environ 1 m; leur niveau supérieur suit celui du terrain de l'époque. Les murs d'enceinte (ainsi que ceux du premier état des entrepôts) sont tout d'abord construits sur une largeur de 70 à 75 cm; ils présentent de chaque côté, à une altitude constante sur de longs tronçons, une retranche de quelques centimètres, qui marque apparemment le niveau du sol

projeté. Au-dessus, ils sont élevés sur 60 cm d'épaisseur (deux pieds romains) par assises régulières de 60 cm de hauteur. Il faut noter que de part et d'autre des entrepôts, le mur d'enceinte nord-est n'est large que de 50 cm environ. Les murs porteurs sont donc plus épais que les autres. Doit-on en conclure que des constructions étaient adossées au mur d'enceinte sud-ouest, large de 60 cm?

En 1973 nous avons daté les entrepôts, édifiés en même temps que les murs d'enceinte du téménos, des environs du milieu du Ier siècle de notre ère. Cette datation a été confirmée par la suite, car cette technique particulière de construction soignée, avec de nombreux boulets cassés, s'est retrouvée dans d'autres secteurs de la ville antique et est caractéristique de l'époque de Claude, fondateur de Forum Claudii Vallensium².

Existait-il un téménos préromain, dont les limites auraient été marquées par une palissade, une levée de terre, à l'exemple des »Viereckschanzen« bien connus, notamment en Allemagne? Dans l'état actuel de la recherche, il est impossible de répondre par l'affirmative à cette question. Notons cependant qu'en 1973, nous avons repéré, à environ 3 m à l'extérieur du mur nord-est du téménos, dans une tranchée de sondage, un fossé (ou une fosse?) creusé dans le terrain naturel, comblé antérieurement, semble-t-il, à la construction du mur.

Le portique double (fig. 3)

D'après J. Morand, les deux murs d'appui des colonnades, larges de 65 à 70 cm, étaient les plus anciens³. Le mur médian qui, d'après les photographies,

il est vrai, semble avoir comporté plus de schistes, serait postérieur. Or le sondage ouvert en 1976 a montré qu'il était lié au mur d'enceinte nord-est, comme le mur d'appui sud-est. Il ne présente pas de retranche et n'est large que de 50 cm environ. Les espaces compris entre ces trois murs mesuraient un peu plus de 3,50 m, soit 12 pieds.

Sur le mur d'appui extérieur, les colonnes étaient espacées d'axe en axe d'environ 2,85 m. Elles étaient constituées de fragments de tuf taillés en arc de cercle, maçonnés, et recouverts de mortier au tuileau; d'un diamètre de 45 cm, elles reposaient sur une base de tuf de 60 cm de côté. L'espace entre les bases était donc d'environ 2,25 m, sauf à l'emplacement du seuil, qui était large d'environ 2,60 m et dont le niveau - ou plutôt le lit de pose - se trouvait à une altitude inférieure. Les bases de colonnes reposaient sur une planie de mortier. D'après un croquis, sans échelle (sur lequel le seuil est mal situé), il y aurait eu 12 ou 13 colonnes au nord-est du seuil et, en lieu et place de la colonne suivante, un mur en retour d'équerre. Mais cette indication est contredite par une photographie montrant qu'il y avait beaucoup plus de colonnes. D'après le plan, la distance entre les bases de colonnes (de même construction) du mur d'appui intérieur serait moindre (environ 2,00 m) et irrégulière).

L'entrée ne se trouvait pas dans l'axe médian du téménos; il n'en existait pas d'autre, symétrique. Le magnifique seuil en calcaire aménagé dans le mur médian ne se trouvait pas dans sa position d'origine; il a peut-être été simplement surélevé au même emplacement. Nous n'en connaissons pas les dimensions. Dans le mur d'enceinte, une petite entrée, large de 1,35 m, bouchée par la suite, permettait l'accès au portique intérieur depuis le nord-est. Un important remblai de tout-venant comportant

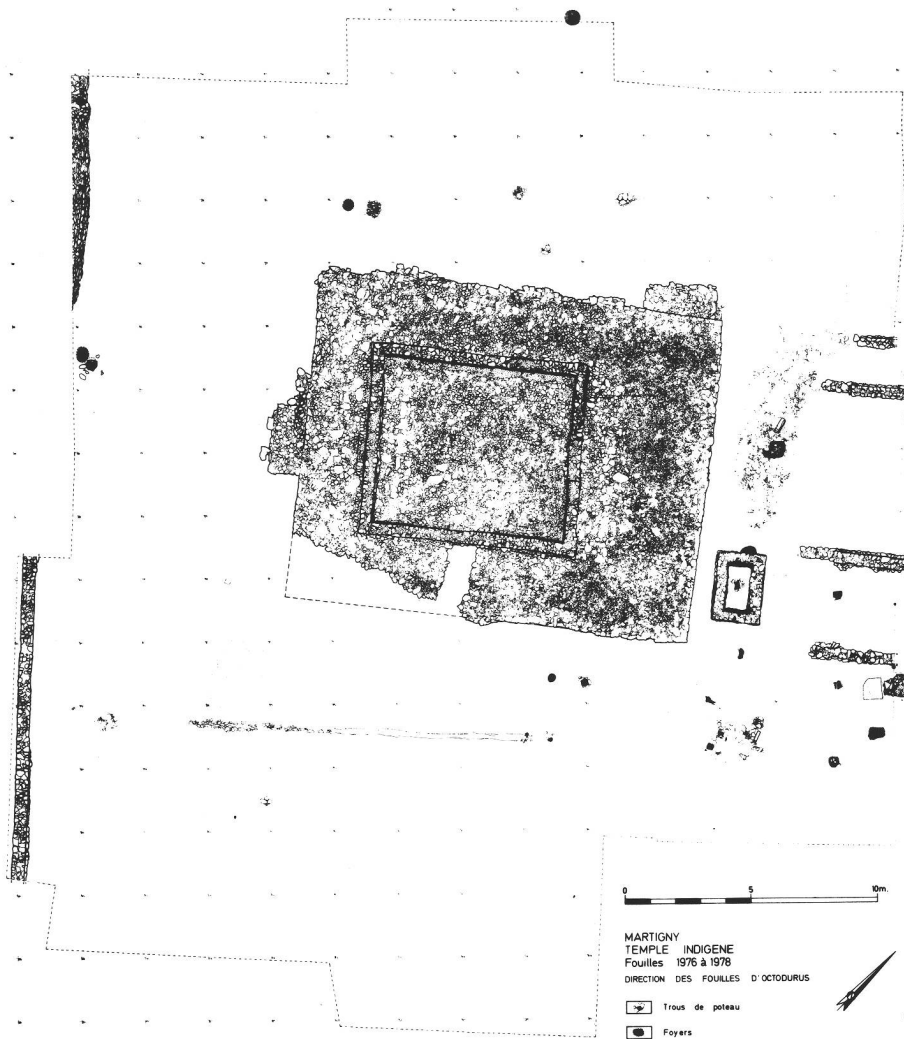


fig. 5
Le sanctuaire indigène. Plan pierre à pierre. Ech. 1 : 300.
Steingerechter Plan des Tempels.
Il santuario indigeno.



fig. 6
Vue des fouilles du sanctuaire indigène en 1976, du nord-est.
Blick von Nordosten auf die Ausgrabung des Tempels (1976).
Vista dei scavi del santuario nel 1976, da nord-est.



fig. 7
La rampe d'accès accolée à l'angle nord du podium, de l'ouest, en 1976.
Die Rampe an der Nordecke des Podiums (1976).
La rampa d'accesso accollata all'angolo nord del podio, vista dall'ovest nel 1976.

passablement de gros schistes, contemporain, vraisemblablement, des premières constructions, a été repéré dans le sondage de 1976, aussi bien dans le portique qu'à l'extérieur. Le niveau de marche des portiques se trouvait à environ 70 cm au-dessus des retranchements du mur d'enceinte nord-est.

Lors d'étapes ultérieures, on aménagea, dans la partie occidentale du portique double, différents locaux dont la destination n'est pas assurée. L'un, interprété comme une «salle de bain», était séparé en deux par une marche; une partie était dallée de «marbre» et l'autre, légèrement en contrebas, était recouverte d'une couche de mortier au tuileau, avec quart-de-rond d'étanchéité entre le sol et les parois.

Un autre local de 5x3,65 m avait conservé «un reste de pavé en briques sur un bétonnage»⁴. A certains endroits, on avait simplement bouché l'entrecolonnement par des murs de médiocre facture; il en était de même du mur d'appui extérieur.

Le portique double est contemporain de la construction des murs d'enceinte du téménos.

On peut noter qu'une couche cendreuse antérieure aux constructions a été repérée à l'occasion du sondage de 1976, au sud-est du téménos.

J. Morand avait remarqué que les monnaies trouvées «datent, en majeure partie, d'Auguste ou des premiers empereurs, tandis que les monnaies du Bas-

Empire, si communes dans les fouilles précédentes, sont plutôt rares»⁵.

Les constructions les plus récentes seraient datées, toujours selon J. Morand, «par de nombreux Gordien ainsi que des monnaies du Bas-Empire»⁶.

Du côté sud-est, le portique bordait la route du Grand Saint-Bernard; de l'autre côté, il s'ouvrait sur la vaste cour du téménos, dans laquelle devaient se trouver plusieurs temples.

Les entrepôts (fig. 4a-b)

Ces entrepôts s'appuyaient sur une longueur de 27,45 m contre le mur d'enceinte nord-est, renforcé à cet emplacement. Ce bâtiment présente un plan parfaitement symétrique: deux larges

fig. 9

L'inscription dédiée à Mercure à son emplacement de découverte. A gauche, la base contre laquelle elle était adossée. Vue du nord-est en 1976. *Weihinschrift an Merkur, in situ (1976).*
La dedica a Mercurio nel luogo dove fu scoperta. A sinistra, la base, contro la quale era appoggiata. Vista da nord-est nel 1976.

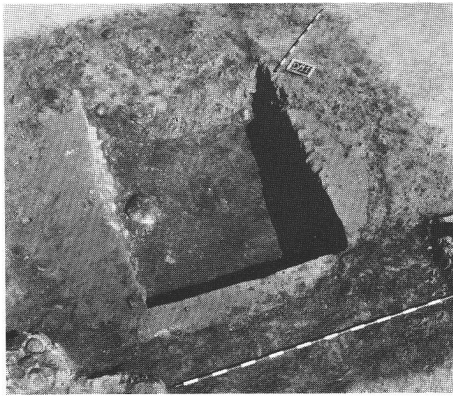
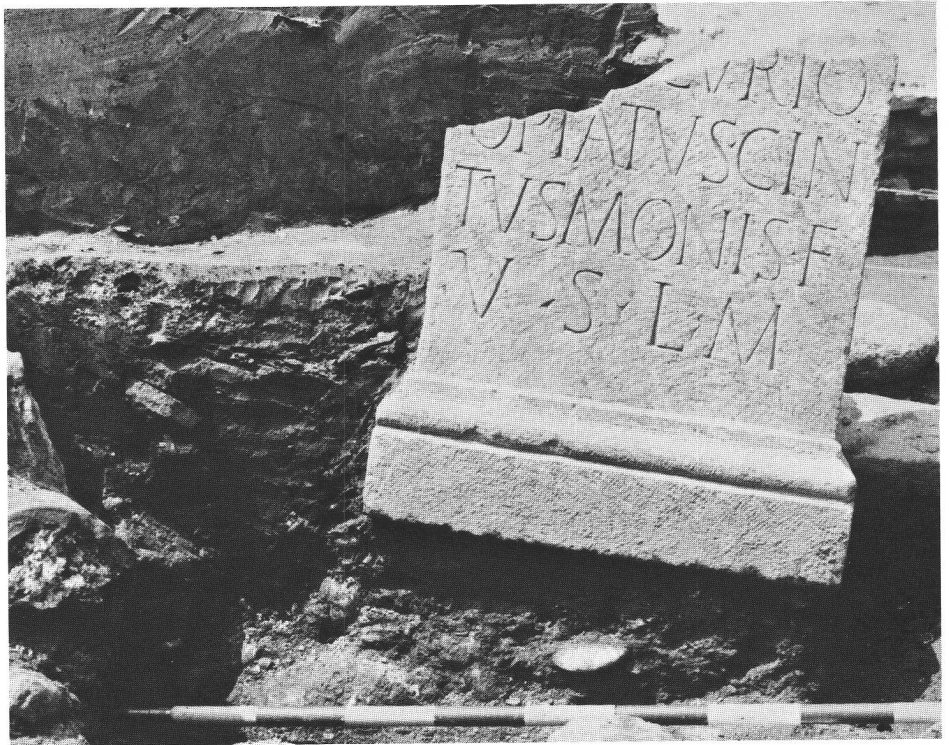


fig. 8

La fosse repérée près de l'angle sud du podium, du sud. Après arrosage de la surface, les limites en apparaissent distinctement (fouilles 1977). *Die Grube vor der Südecke des Podiums (1977).*
La fossa vicino l'angolo sud del podio, vista da sud. Scavi 1977.

couloirs (3,10 m) bordent trois espaces dont le médian est le plus large (5, respectivement 7,40 m); ces derniers sont eux-mêmes subdivisés par de courts murs de refend, prolongés par de larges seuils (2,90 m). Le long du mur d'enceinte étaient aménagés des seuils larges de 1,50 m qui mettaient en communication les différents locaux et permettaient d'y accéder depuis des «cours» situées aux extrémités du bâtiment. La face extérieure des murs (y compris le mur d'enceinte) était crépie, ce qui ne semble pas avoir été le cas des parements intérieurs. Les sols étaient composés simplement du terrain naturel (alluvions). La (ou les) entrée(s) principale(s) devai(en)t se situer du côté de la cour du téménos.

Le dépôt central a subi une transformation; les bases de pilier en tuf que l'on y a retrouvées ne faisaient pas partie de l'édifice tel qu'il avait été conçu, car l'une d'entre elles reposait sur un seuil partiellement démoli (fig. 4). Mesurant 61 cm de côté, hautes de 30,5 cm, elles possédaient une cavité ronde de 15 cm de diamètre, profonde de 10 cm dans laquelle était encastré un poteau de bois (dans l'une d'elle on a retrouvé de gros fragments de bois calciné). Ces poteaux devaient supporter le faite de l'édifice.

Des transformations ultérieures n'ont affecté que les cours; il s'agit d'aménagements de locaux annexes, dont un fut pourvu d'un sol en mortier.

Sous la «cour» nord-ouest, une couche cendreuse, antérieure aux constructions, a été repérée; elle contenait un peu de matériel céramique datable de l'extrême fin du Ier siècle avant J.-C. et du début du Ier siècle de notre ère (époque augustéenne)⁷. La construction des entrepôts, dont les murs sont liés au mur d'enceinte remonte à l'époque de Claude (41-54 après J.-C.). Ils ont été peu utilisés, semble-t-il, car on n'y a repéré pratiquement aucune couche d'occupation, et la planie en mortier des seuils n'a pas été usée.

D'après le matériel archéologique, les transformations qui ont affecté les «cours» ne semblent pas antérieures au III^e siècle de notre ère. C'est également au plus tôt à cette époque, que furent remblayés les entrepôts avec quantité de fragments de sol, d'enduits peints,

etc. qui ne provenaient pas, de toute évidence, des locaux fouillés. De très nombreux fragments de tuf taillés en arc de cercle ont été également retrouvés; ils appartenaient, à n'en pas douter, à des colonnes semblables à celles du portique double. Du fait que l'on ignore la provenance du remblai, on n'en saurait tirer argument pour suggérer que les entrepôts étaient bordés d'un portique, du côté de la cour du téménos.

Le temple indigène (fig. 5-7).

Dans la grande cour du téménos, bordée à l'époque romaine de portiques au sud-est et au sud-ouest (sur une longueur indéterminée), peut-être aussi au nord-est, devaient s'élever plusieurs sanctuaires, à l'instar de nombreux autres téménos (par exemple celui de Petinesca, près de Bienne). L'édifice que nous avons fouillé entre 1976 et 1978 se situe dans le secteur ouest de cette cour. Un vaste podium de 16x12,85 m (fig. 5.6) environ a été construit sur un terrain légèrement incliné du sud au nord, constitué d'une couche de limon brun, relativement épaisse, par endroits, qui s'était déposée sur des alluvions ocre. Ce terrain était traversé par une vaste dépression naturelle remplie de sable brun clair, large de 3 à 4 m, d'axe nord-sud, passant non loin de l'angle est du podium.

fig. 10a
Stèle cassée in situ, de l'est (fouilles 1977).
Zerbrochener Weihstein, in situ (1977).
Stela spezzata in situ, da est (scavi 1977).

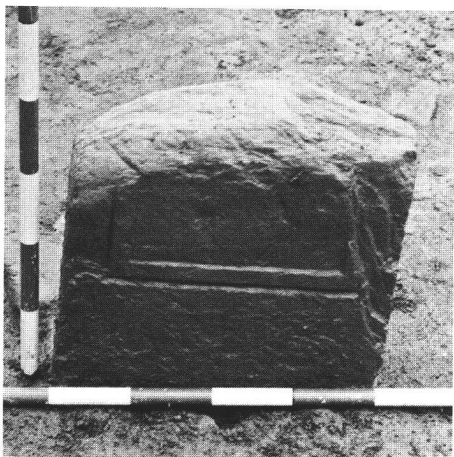


fig. 10b
Les fragments empilés d'une stèle en limite nord-est du chantier, du sud-ouest (fouilles 1977).
Stücke eines Weihsteins (1977).
I frammenti di una stela ammuccciati sul limite nord-est del cantiere, da sud-ovest (scavi 1977).

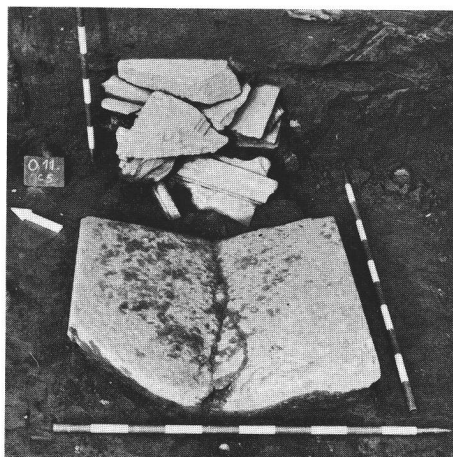


fig. 10c
Fragment d'une plaque en calcaire avec restes d'une inscription. Ech. 1:3.
Stück einer Kalksteinplatte mit Inschrift.
Frammento di una lastra di pietra calcarea con il resto di un'iscrizione (scavi 1977).



Ce dernier est construit en pierres sèches (fig. 6) ; ses bords sont élevés en dallettes et en dalles de schiste, parfois assez importantes, sommairement taillées, très bien assemblées et formant à l'origine un parement régulier d'une hauteur moyenne de 50 cm. Le podium proprement dit est constitué d'un empierrement de boulets de rivière et de quelques schistes. Sur son côté nord-ouest, près de l'angle nord, et au milieu de son côté sud-ouest sont adossées deux structures, en pierres sèches également, de même construction, mais moins bien soignée, d'environ 2,70 sur 1,30 m, constituant apparemment des rampes d'accès auxquelles on arrivait depuis le sud-ouest, respectivement le sud-est (fig. 7).

Sur le podium, on a pu observer deux alignements d'épaisses dalles de schiste à environ 1,20 m au nord-est des murs de façade et de fond d'une cella en maçonnerie construite ultérieurement (fig. 5.6). Ces alignements, larges d'environ 70 cm, témoignent de l'existence d'une cella primitive, occupant le centre du podium, dont les parois latérales se situaient sans aucun doute à l'emplacement des murs latéraux de la construction plus tardive.

Les fouilles ne nous ont livré aucun renseignement sur la nature du premier édifice élevé sur le podium. Était-il en pierres sèches, en bois, en torchis, en construction mixte? On peut admettre qu'il s'ouvrait au nord-est.

L'axe de ce sanctuaire est incliné de 35 degrés de l'est en direction du nord. Cela est conforme à ce que nous savons des temples gaulois et surtout gallo-romains qui présentent une grande diversité d'orientation (du nord-nord-est au sud-sud-est).

Il semble qu'au moment de la construction on a abaissé le niveau du terrain autour du sanctuaire, surtout au nord-

est, presque jusqu'aux alluvions. En effet, deux sondages pratiqués dans le podium ont révélé la présence, sous l'empierrement, d'une couche de limon gris-brun que l'on ne retrouve pas partout aux alentours du temple; il serait étrange qu'on ait amené là du limon avant sa construction. C'est peut-être à cette époque déjà que l'on a creusé une »fosse« devant le temple, dans le terrain naturel.

Cette première étape de construction doit, d'après le matériel recueilli aussi bien dans la cella et sur le podium que sur toute la surface fouillée (notamment les monnaies et les fibules), remonter aux derniers temps de l'Indépendance, avant la conquête romaine que l'on situe d'une manière générale en 15 avant J.-C.8.

Il est possible que quelques petits foyers, et quelques poteaux, dont la présence nous est attestée par des pierres de calage, aient appartenu à ce premier état du sanctuaire. Malheureusement ces structures n'ont pas pu être datées.

À l'époque romaine, le temple et ses alentours furent remaniés, probablement à plusieurs reprises.

La cella primitive fut détruite et remplacée par une autre, en maçonnerie, de mêmes dimensions (7,60x6,60 m à l'intérieur).

Le rectangle que forme ces murs est légèrement déformé; cela est dû, à nos yeux, plutôt à une négligence dans la construction qu'à une intention délibérée. Cette cella décentrée (elle est décalée d'environ 1,20 m au sud-ouest par rapport au centre du podium et à la cella primitive) s'ouvrait au nord-est par une entrée large de 1,62m, montants (en bois) de la porte compris. Ses murs, de construction médiocre, sont larges

d'une cinquantaine de centimètres, appareillés en schistes avec quelques boulets (on note aussi la présence de deux fragments architecturaux en calcaire, réemployés) liés au mortier. Ils reposent sur des fondations peu profondes (environ 40 cm) remplissant une tranchée creusée dans le podium. L'élévation de ces murs ne peut être reconstituée.

Quel aspect pouvait avoir ce temple? Possédait-il une cella-tour élevée, entourée d'une galerie couverte (ambitus), comme on l'admet pour la plupart des temples de type gallo-romain? Cela est fort peu probable, du fait que l'on n'a repéré, sur le podium, aucun agencement de pierres (bases ou pierres de calage) pouvant suggérer la présence de colonnes ou poteaux en bois. En aucun cas le podium n'aurait pu supporter une colonnade en pierre.

Dans l'état actuel de la question, nous admettons que le promenoir entourant la cella n'a jamais été couvert. Le décentrement de la cella en est peut-être un élément de preuve. La couverture de cette dernière devait être en matériaux légers, peut-être en bardeaux; en effet, sur le podium et dans ses alentours immédiats, ne furent trouvés que très peu de fragments de tuiles, et aucune dalle en pierre pouvant appartenir au toit; par contre la découverte de très nombreux clous, tenons, agrafes, etc., en fer, témoigne de l'emploi de bois dans la construction.

Le sol de la cella et du podium était constitué d'une couche de terre battue argileuse, reposant sur l'empierrement; on en a retrouvé des traces sur l'alignement de schiste situé près du mur de fond de la cella et d'autres, ru-

fig. 11

Objets votifs trouvés dans le téménos.

1 Lamelle en argent repoussé en forme de feuille. - 2 Hachette votive en bronze. - 3 Umbo de bouclier miniature en fer. - 4 Petit chapiteau en bronze ornant la pointe d'un étendard votif. - Ech. 1:1.

Votivgaben aus dem Heiligtum
Oggetti votivi trovati nel santuario.



béfiées, de part et d'autre de l'angle nord de cette dernière.

Quelques réfections du bord du podium, avec emploi de mortier et de quelques fragments de tuiles ont été constatées. Sur son côté sud-ouest, partiellement sur la rampe, fut édifié un méchant mur en maçonnerie, très peu fondé; sa destination nous échappe. A-t-il été construit pour consolider le bord du podium?

Près de l'angle est du temple, à environ 80 cm, fut découvert un petit «édicule» de 2,80 x 1,90 m (fig. 2); ses murs irréguliers, larges d'environ 50 cm, comprennent de nombreux fragments de tuiles et, comme tous les murs d'époque romaine mis au jour au cours des fouilles du sanctuaire, possèdent des fondations peu profondes (de 20 à 40 cm au maximum). A l'intérieur de cet «édicule», dans la couche perturbée qui le remplissait, on a découvert de nombreuses monnaies du IV^e siècle. Le trou de poteau repéré sous cette couche appartenait à une époque antérieure à son édification. Du fait que nous en avons pu déterminer le niveau de construction (ce qui était exceptionnel dans ce chantier), nous savons que cet «édicule» n'est pas antérieur à l'extrême fin du II^e siècle de notre ère. Aucun élément ne nous permet d'en reconstituer

l'apparence et d'en préciser la fonction. Était-ce un petit oratoire, une petite «chapelle»?

Devant l'entrée du temple furent construits dans une légère dépression du terrain, quatre murs larges d'environ 40 cm, parallèles à son axe (fig. 5).

Ils délimitent deux passages d'environ 1,50 et 3,30 m, vraisemblablement couverts, car on a retrouvé de nombreux fragments de tuiles aux alentours. On doit peut-être considérer ces passages comme des portiques qui bordaient une cour large d'environ 6,25 m, dans laquelle se trouvait certainement un autel à holocaustes. En effet, plus on s'éloignait du podium, plus la couche très cendreuse qui recouvrait le sol de cette cour était épaisse. Comme la situation stratigraphique des murs de ces «portiques» n'est pas clairement établie, car le terrain semble avoir été remanié, nous ne pouvons pas les dater. La dissymétrie des murs intérieurs s'explique peut-être par la présence de «l'édicule»: on aurait ainsi voulu éviter que la vue du temple, depuis la cour, soit gênée par cette construction.

Ainsi à titre d'hypothèse, ferons-nous remonter à l'extrême fin du II^e siècle ou au début du III^e la construction de ces «portiques».

A environ 1 m devant le podium, nous avons retrouvé une fosse oblongue d'environ 5,50 x 1,80 m profonde d'environ 60 cm, dont on ne saisit pas la destination primitive.

Son remplissage était composé de limon très cendreuse avec de nombreux boulets allongés, souvent dressés. Cette fosse a livré un matériel archéologique très abondant: ossements fragmentés, nombreux objets en fer, fibules et monnaies datant de l'époque gauloise jusqu'à la fin du II^e siècle (Commode).

Ce matériel n'a pas été déposé là progressivement; la présence et la position des boulets et le fait que la monnaie située au niveau le plus bas est frappée à l'effigie d'Hadrien, nous le prouvent.

Au-dessus du comblement de cette fosse fut édifié un petit massif de maçonnerie d'environ 40 sur un peu plus de 50 cm, fait de fragments de tuiles (imbrices et tegulae) liés au mortier de chaux; ses fondations, très peu profondes, étaient plus larges du côté nord-est, et ses côtés crépis. Contre la face nord-est de ce petit massif devait être placée l'inscription mutilée, découverte à proximité immédiate (fig. 9). Cette stèle votive, large à sa base de 55,5 cm, épaisse au maximum de 21 cm, est en calcaire. Sa partie supérieure n'a pas été retrouvée. Notons que la cassure n'est pas «naturelle», car elle ne suit pas les veines de la pierre.

Bien qu'il en manque quelques lettres, la première ligne est facilement restituable. L'inscription peut ainsi se lire: [Mer]curio/Optatus, Cin/tusmonis f(i)lius)/(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito). «A Mercure, Optatus, fils de Cintusmo, s'est acquitté de son vœu volontiers, ainsi qu'il le fallait»⁹.

Devant le podium, le petit massif et l'inscription formaient donc un petit autel, légèrement décalé au nord-ouest par rapport à l'axe de la cour. L'érection de cet autel remonte à la même époque que celle de l'édicule et, peut-être, des «portiques». Il est possible que tous ces travaux appartiennent à une seule et même grande étape de réaménagement du sanctuaire. Avait-on aussi, à cette occasion, reconstruit la cella? Rien ne nous empêche de le suggérer.

Immédiatement à l'extérieur du «portique» sud-est, en limite des fouilles, on a mis au jour un autre petit massif, d'environ 90 x 60 cm, constitué de pierres et de fragments de tuiles liés au mortier. A ses pieds étaient entassés des fragments d'un côté d'un autel, large de 78 cm à sa



fig. 12
Objets trouvés dans le téménos.
1 Pendentif en bronze repoussé. - 2 Clochette en bronze. - 3 Pendentif en pierre polie. - 4 Tête d'épingle en os. - 5 Bague-clé en bronze, déformée (volontairement?). - 6 Bague en bronze avec chaton en pâte de verre. - 7 Bague en bronze. - 8 Agrafe à disque en bronze. - Ech. 1:1.
Fundstücke aus dem Heiligtum.
Oggetti trovati nel santuario.

base, dont le petit massif devait être la fondation (fig. 10b). Aucun fragment de la face inscrite de cet autel, qui, de toute évidence, a été volontairement brisé, n'a été retrouvé.

Devant le petit massif, une plaque de calcaire de 87x76 cm recouvrait une petite fosse remplie de limon cendreux plus ou moins rubéfié contenant des petits os, dont le bord était tapissé de schistes. C'était là un petit foyer.

Plus au sud, dans une zone parsemée de boulets et de schistes où l'on a repéré un certain nombre de trous de poteau, fut découverte une stèle en schiste encore en place, mais brisée (fig. 10a). Seule la partie inférieure du cadre de l'inscription est encore conservée. La cassure de la pierre n'est pas franche, sa partie supérieure est comme érodée. Il semble que l'on se soit servi de cette stèle comme appui pour briser d'autres pierres; autour d'elle, en effet, on a découvert quelques fragments de plaques de calcaire, dont un inscrit (fig. 10c)¹⁰.

A environ 5 m au sud-est du podium, mais pas tout à fait parallèle à lui, on a repéré un alignement de petites pierres, prolongé au nord-est, dans le terrain naturel, par une étroite dépression remplie de limon de couleur plus sombre. Était-ce là l'emplacement d'une palissade, d'une barrière? Non loin de l'angle sud du podium¹¹, on a retrouvé une deuxième fosse dont le remplissage, moins grossier que celui de la fosse située devant le temple, était constitué de petits fragments de matériaux de démolition mélangés à du limon et de bois calciné, et ne contenait que relativement peu d'objets: des ossements, une fibule, quelques monnaies dont la plus tardive est un antoninien d'Aurélien (270-275 après J.-C.), etc. Cette fosse (fig. 8), longue de 3 m au maximum et profonde d'environ 65 cm n'a donc pas été comblée avant le dernier quart du III^e siècle de notre ère.

Une petite extension de notre chantier au sud, en 1978, nous a permis de découvrir un mur large d'environ 50 cm, dont nous avons repéré un pan tombé, à l'ouest du podium, l'année précédente. Il est très peu fondé; son appareil est médiocre et son niveau de construction très élevé; il doit donc être tardif. Il est presque parallèle au mur d'enceinte sud-ouest du téménos, distant d'environ 7,50 m.

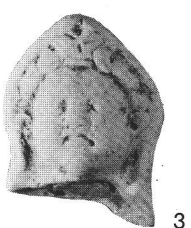
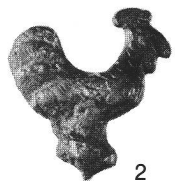
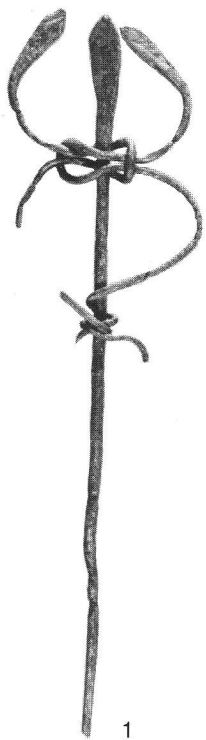
Les autres petites structures repérées dans ce chantier n'appellent pas un

commentaire particulier; ce sont des trous de poteau repérés grâce à des pierres ou fragments de tuiles de calage, notamment, dont l'agencement ne nous permet pas de reconstituer le plan de modestes constructions; ce sont de petites fosses creusées dans le sol, remplies de bois calciné et de limon rubéfié que l'on doit considérer plutôt comme de petits foyers que comme les traces d'un poteau qui aurait brûlé; ce sont enfin des dalles isolées ou des concentrations de petites pierres plates posées sur le sol, notamment au nord-ouest du podium, qui ne présentent pas toujours des traces de feu et pourraient avoir eu une fonction de soutien.

La stratigraphie du site est fort simple (fig. 2b); le premier niveau archéologique était formé par un sol de limon mélangé à du gravier, qui contenait, en surface, un peu de matériel. Sur ce sol s'était déposée une couche d'occupation, par endroits très cendreuse, notamment au nord-ouest et au nord-est du temple; son épaisseur variait entre 3 et 30 cm. Cette couche accusait une légère pente en direction de l'extérieur du monument. Très vite, elle dut pratiquement recouvrir le podium au sud-ouest, alors que la différence de niveau a toujours été bien marquée devant l'entrée du temple. Aucun niveau intermédiaire, à l'exception de celui de construction de l'édicule, n'a été repéré dans cette couche dont la partie supérieure se confondait avec une première couche de démolition. Celle-ci fut très vite recouverte d'un dépôt de limon dû à une inondation. Une deuxième petite couche de démolition (qui ne se retrouvait pas sur toute la surface fouillée) séparait ce limon d'autres dépôts dont l'épaisseur totale était supérieure à deux mètres.

Ainsi, à une exception près, il n'a pas été possible d'identifier par la stratigraphie, les phases successives d'occupation du site. Pendant toute la durée de la fréquentation du temple - environ quatre siècles et demi - le niveau du terrain n'a que très peu varié.

La couche d'occupation a livré essentiellement du matériel archéologique datant de l'époque gauloise jusqu'à la fin du II^e siècle de notre ère; cette couche avait été constamment remuée. Les objets du Bas-Empire ont été principalement découverts dans la première couche de démolition - que l'on n'a pas partout retrouvée - et dans le premier



◀ fig. 13
Objets votifs trouvés dans le téménos.
1 Caducée en bronze. - 2 Coq en bronze. - 3 Tête de statuette d'enfant en argile blanche. - Ech. 1:1.
Votivgaben aus dem Heiligtum.
Oggetti votivi trovati nel santuario.

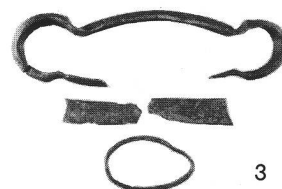
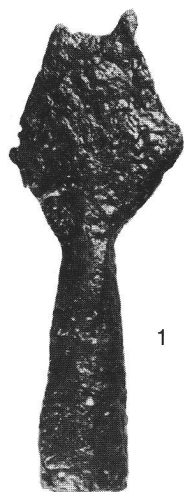


fig. 14
Armes et fragments d'armes.
1 Pointe de lance en fer. - 2 Fourreau de poignard en fer. - 3 Attache de fourreau d'épée en bronze. - Ech. 1:2 (2 = 1:4).
Teile von Waffen.
Parti di armi.

dépôt de limon. Cette inondation a certainement joué un rôle important dans la disparition du niveau d'occupation supérieur et dans le brassage du matériel.

Les objets votifs

Les fouilles de ce sanctuaire ont livré beaucoup d'objets dont le caractère votif ne fait aucun doute: on peut notamment citer 971 monnaies et 97 fibules. Ces quantités ne doivent cependant pas faire illusion. 971 monnaies pour 450 ans de fréquentation, cela ne fait guère plus de 2 monnaies par an en moyenne! Dans quelle mesure sont-elles représentatives des dizaines de milliers, vraisemblablement, qui ont été offertes? On peut se poser la question du sort réservé à celles que nous n'avons pas découvertes: ont-elles été simplement récupérées par des profanes et remises en circulation, par des prêtres, auquel cas elles pourraient avoir été destinées à l'entretien du sanctuaire, ou bien, leur caractère de don sacré empêchant leur profanation, ont-elles été rassemblées, avec d'autres ob-

jets, et enfouies à des emplacements que nous n'avons pas repérés?

Quelques objets des Ve-IVe siècles avant notre ère ont été découverts, dispersés au nord-ouest et au nord-est du podium; il s'agit de deux fragments de fibules, de La Tène ancienne, d'un fragment de pectoral - ou de ventral - hallstattien découvert dans la fosse située devant le temple et d'une «obole» athénienne. Selon toute probabilité, ces objets sont parvenus dans le sanctuaire plusieurs siècles après leur fabrication et devaient avoir valeur de talisman. On n'en saurait tirer un argument pour la datation du sanctuaire, compte tenu du fait que l'on n'a pas retrouvé de matériel de La Tène moyenne.

En se fondant sur la chronologie des émissions des différentes séries du monnayage véragre proposée par A. Geiser¹² on pourrait situer le début des dons votifs dans le sanctuaire au cours de la première moitié du Ier siècle avant J.-C. déjà.

L'offrande de fibules, étudiées par V. Vodoz¹³, commence en tout cas au cours de la deuxième moitié de ce même siècle. Quelques tessons de récipients en terre cuite indigènes, montés

à la main, et quelques fragments de céramique fine importée d'Italie («arétine») ne semblent pas remonter au-delà de l'époque augustéenne.

Le sanctuaire a donc été construit au Ier siècle avant J.-C., peut-être aux environs du milieu de ce siècle; il pourrait ainsi être postérieur à l'échec de la tentative de main-mise sur le débouché du col du Grand Saint-Bernard par Servius Galba, lieutenant de César, en hiver 57-56 avant J.-C. Il est de toute façon antérieur à la conquête romaine du Valais que l'on place généralement en 15 avant notre ère, et qui dut sonner le glas des émissions monétaires indigènes.

Objets spécifiquement votifs (voir fig. 11.13): Quelques objets découverts sur ce site présentent l'intérêt d'avoir été spécialement conçus comme dons votifs. On peut signaler:

- Une hachette votive en bronze, ornée d'un triangle, comme on en retrouve dans de nombreux sanctuaires du plateau suisse, notamment à Allmendingen¹⁴.

- Une mince lamelle en argent repoussé en forme de feuille.

- Un petit chapiteau en bronze ornant

la pointe d'un étendard votif, semblable à ceux retrouvés au col du Grand Saint-Bernard où se trouvait le sanctuaire de Jupiter Poeninus¹⁵.

- Un petit coq, animal favori de Mercure, et un caducée, en bronze, appartenant à une ou deux représentations de ce dieu.

- Un «modèle réduit», en fer, d'un umbo de bouclier.

- Des fragments de figurines en terre cuite blanche de l'Allier (aediculum, trois déesses-mères assises, enfants - dont l'un avec un capuchon -, etc.).

Les nombreux autres objets découverts lors des fouilles de ce sanctuaire n'ont apparemment pas un caractère votif intrinsèque (fig. 12.14).

Outre les fibules, on a retrouvé un grand nombre d'objets de parure: plus de 30 anneaux en bronze, parfois décorés, quelques-uns en fer, de différentes grandeurs, une dizaine de bagues, certaines décorées, avec ou sans chaton (dont une bague-clé écrasée), deux intailles en onyx et en corailine représentant l'une, une corne d'abondance avec un épi de blé, l'autre, un satyre avec son thyrs, six bracelets fragmentaires en bronze, deux en lignite, trois pendentifs (en bronze repoussé, en pierre polie, le troisième étant un as républicain percé), trois perles en pâte de verre, deux boucles d'oreille, en bronze et en argent, quelques boucles, en bronze ou en fer, une agrafe ornée d'un disque en bronze, dont la signification, comme don votif, se rapproche de celle des fibules.

Un certain nombre d'armes, d'outils et d'instruments ont également été découverts; du fait que le fer, au contraire du bronze, se conserve extrêmement mal dans le terrain de Martigny, il y en avait certainement plus que ceux que l'on peut mentionner: 2 attaches et quelques autres éléments, en bronze, de fourreau d'épée, trois pointes de lance, deux hachettes, trois piochons, deux tranchoirs, une gouge, un petit pied-de-biche, une serpette, un couteau, des ciseaux, un fourreau de poignard, un fragment de fourreau d'épée (?), 4 clés, etc., en fer.

On peut encore citer d'autres objets, en bronze (une boîte à cachet émaillée, deux clochettes, une cuiller, trois ligulae, cinq épingles, quatre disques perforés, de nombreux clous, des rivets, des attaches, des boucles de ceinture, des plaquettes, décorées ou non, divers objets pas déterminés ou informes, ayant souvent subi l'action du feu), en os (trois fragments d'épingles - l'un avec une tête sculptée - deux aiguilles, une cuiller et un jeton), en pierre (un jeton) et en fer (d'innombrables clous, des ferrures, des clavettes, des charnières, des plaques, des boucles et des attaches, etc. dont seule une partie a été restaurée), en argent (tour de cou?), etc.

Dans leur grande majorité, ces objets sont à considérer comme des dons votifs. Pour certaines catégories, très peu représentées, on ne peut exclure des pertes; les clous et beaucoup d'objets en fer proviennent certainement de la destruction des constructions (voir p. 62).

Les nombreux tessons retrouvés appartenaient, à n'en pas douter, à des récipients, assiettes, coupes, pots, bols et cruches, qui devaient contenir des offrandes en nature, les prémices des récoltes, etc.; on doit signaler le nombre très restreint de fragments d'amphores, en comparaison de ce que nous livrent les fouilles d'un secteur d'habitation, ce qui ne saurait surprendre. En revanche, la céramique fine (terre sigillée, à enduit argileux, etc.) est proportionnellement beaucoup plus abondante. Ces tessons datent de l'époque augustéenne (terre sigillée «italique», récipients faits à la main) jusqu'au IV^e siècle de notre ère (terre sigillée de l'Argonne notamment). Quelques fragments de pierre ollaire, certainement du IV^e siècle, ont également été retrouvés.

Les quelques rares tessons de brûle-parfum et de lampes en terre cuite ne permettent aucune conclusion quant à une éventuelle signification culturelle de ce genre d'objet. L'état extrêmement fragmentaire de la céramique semble indiquer que ces récipients étaient brisés après usage.

Conclusions

Le sanctuaire indigène de Martigny, dont la construction remonte aux derniers temps de l'Indépendance, se situait, sinon à l'origine, en tout cas dès l'époque de Claude, fondateur de la ville de Forum Claudii Vallensium, à l'intérieur d'un vaste enclos sacré - ou téménos. Dans la cour de ce dernier devaient certainement se trouver d'autres temples, qui n'ont pas encore été repérés. La présence d'entrepôts nous invite à considérer ce téménos comme un vaste sanctuaire-marché, fonction que cet emplacement avait peut-être dès l'origine; à l'intérieur de son enceinte, on jouissait certainement d'un droit d'asile; on s'y sentait donc en sécurité et les dieux étaient garants de l'honnêteté des transactions.

Le temple indigène était dédié (entre autres?) à Mercure, le dieu romain des voyageurs et des commerçants. Cette appellation recouvrait, à n'en pas douter, vu l'ancienneté du sanctuaire, celle d'une ancienne divinité gauloise, selon le phénomène bien connu de l'interprétation romaine.

César affirme que le dieu gaulois qu'il nomme Mercure, mais dont il ne nous transmet malheureusement pas le nom

celte, avait non seulement les mêmes fonctions que le dieu romain, mais était également l'inventeur de tous les arts¹⁶. C'est probablement cette divinité qui était adorée dans le sanctuaire.

Bien que dédié à ce dieu et situé en bordure de la route du Grand Saint-Bernard, ce temple semble avoir été fréquenté, dans un premier temps en tout cas, essentiellement par la population des environs: plus du 90% des monnaies gauloises retrouvées sont des frappes locales. Il se différencie par là du sanctuaire du Grand Saint-Bernard, plus international, où la proportion des monnaies gauloises de frappe locale n'est que de 20%. Les Gaulois qui se rendaient en Italie ne fréquentaient donc guère le sanctuaire de Martigny. On ne saurait affirmer la même chose pour les voyageurs qui en revenaient, car on a quand même retrouvé un certain nombre de monnaies romaines du I^{er} siècle avant J.-C. La durée de circulation de ces monnaies pouvant être longue, elles ont très bien pu être déposées là après la conquête romaine.

Les objets votifs, notamment ceux qui ont été retrouvés en grand nombre (les monnaies, les fibules et les anneaux) sont-ils spécifiques du culte rendu à une divinité, à Mercure? Dans l'état actuel de la recherche, on ne peut se prononcer; à notre connaissance, il est impossible d'affirmer que tel sanctuaire indigène n'était dédié qu'à une seule et unique divinité, à quelques exceptions près, peut-être.

Contrairement à ce que l'on pense généralement, il semble bien que le promenoir qui entourait la cella du temple n'a jamais été couvert.

Malgré un déclin de la ville romaine dès le milieu du IV^e siècle de notre ère, le sanctuaire reste un centre culturel important, jusqu'à l'extrême fin de ce siècle, pour les habitants de toute la région, comme à Lousonna/Vidy où la permanence du lieu de culte est attestée également jusqu'à cette époque, alors que le vicus était abandonné depuis les années 260¹⁷.

Peu avant l'an 400, au témoignage des monnaies, le sanctuaire fut détruit et abandonné. Les quatre stèles, cassées, témoignent apparemment d'une action délibérée. On est tenté d'attribuer cette destruction aux premiers chrétiens, agissant peut-être sous l'influence de Saint Théodore, premier évêque du Valais qui, en 381, a apposé sa signature aux actes du concile d'Aquilée.



fig. 15
Le bassin cultuel, avec sa banquette (à droite) et son annexe (à l'arrière plan), vu du sud-est. À gauche, le local de chauffe, avec ses foyers. Fouilles du printemps 1983.
Im Frühjahr 1983 im Tempelhof entdecktes Kultbassin.
Bacino scoperto nel cortile del santuario in primavera 1983.

Illustrations: Direction des fouilles d'Octodurus, Martigny, sauf indication contraire.

- 1 Documentation sur les fouilles du téménos et bibliographie: *Portique double* (1908): IAS 1908, 86; J. Morand, Fouilles à Martigny, Jber. SGEHK 1908, 25-26; ASSPA 1976, 257 (plan). Manuscrits: J. Morand, Journal des fouilles de 1906-1908, 39-47 et id. Rapport sur l'activité de la Commission cantonale des monuments historiques en 1908, 3-8 (= texte Jber. SGEHK 1908, illustré), conservés à la Direction des fouilles d'Octodurus; J. Morand, quelques notes et croquis déposés aux Archives cantonales, Sion. - *Entrepôts*: F. Wiblè, ASSPA 1976, 256-257; id., Un nouveau sanctuaire gallo-romain découvert à Martigny VS. Festschr. W. Drack (1977) 89-94; id., Recherches archéologiques à Martigny (automne 1973), mémoire de licence présentée en 1974 à l'Université de Lausanne (non publié). - *Mur d'enceinte* (1974): Wiblè, Festschr. Drack 89. - *Angle est du téménos* (1976): Wiblè, Festschr. Drack 89, note 3. - *Sanctuaire indigène*, fouilles 1976: Wiblè, Festschr. Drack 89-94; id., AV 1977, 199 note 1; id., ASSPA 1978, 205-206. Fouilles 1976-1978: id., AV 1978, 167-170; id., Importante découverte à Martigny. GNS 1978, 65-67; id., Archéologie à Martigny. Revue 13 Etoiles, décembre 1978, 34-35; id., ASSPA 1979, 146; id., Le culte de Mercure en Valais et dans les Alpes occidentales. Dossiers de l'archéologie 48, déc. 80/janv. 81, 47 (le sous-titre «Un temple de Mercure» a été rajouté sans l'assentiment de l'auteur). - *Téménos* en général: F. Wiblè, Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny. Guides archéologiques de la Suisse no 17 (1981) 6.8-10.15.33-36. - *Monnaies*: A. Geiser, Les trouvailles monétaires de Martigny: attribution et résultats provisoires de la chronologie d'un monnayage Gaulois. Actes du 9ème Congrès international de numismatique, Berne 1979 (1982) 597-605. - *Caducée et coq en bronze*: I. A. Manfrini, Bronzes figurés. AV 1980, 139-142.
- 2 Wiblè, ASSPA 1976, 256 et AV 1977, 204.
- 3 Les mesures indiquées sont celles du plan - incomplet - de J. Morand annexé à son journal des fouilles. Leur précision est relative.
- 4 J. Morand, Journal des fouilles 41.

- 5 Note 4,43.
- 6 Jber. SGEHK 1908, 26.
- 7 Il s'agit peut-être de la même couche que celle repérée en 1976 sous et devant le portique double. Voir p. 60.
- 8 Rappelons ici que ce sont les Romains qui ont introduit l'usage du mortier dans nos régions.
- 9 Le nom du dieu pourrait avoir été précédé, à une ligne supérieure, soit du mot DEO, qui attesterait le caractère gaulois de ce Mercure, soit de la formule de dévotion à l'endroit de la famille impériale IN H(onorem) D(omus) D(ivinae), soit des deux.
- 10 Il serait trop hasardeux de vouloir reconstituer ce fragment de cette manière: M[ercuri]/O · S[acrum]/SE[...]
- 11 Pour l'explication de la disparition de l'angle sud du podium, voir Wiblè, Festschr. Drack 94, note 5.
- 12 Geiser (note 1) 604. La chronologie absolue de ces monnaies demeure incertaine.
- 13 Voir ici-même p. 78-81.
- 14 Cf. R. Forrer, Die helvetischen und helvetorömischen Votivbeilichen der Schweiz (1948).
- 15 Cf. R. Degen, Römische Standartenfragmente vom Summus Poeninus. RSAA 1981, 244-259, qui mentionne le chapiteau de Martigny.
- 16 Bellum gallicum VI, 17,1.
- 17 Cf. D. Paunier, La présence de Rome, in: Histoire de Lausanne (1982) 78.

Abréviations utilisées dans les articles p. 57-86:

AV	Annales valaisannes; sans référence d'auteur: rapport annuel sur les fouilles de Martigny, par F. Wiblè, paraissant régulièrement depuis 1975.
GNS	Gazette numismatique suisse.
H.-M.	E. Howald und E. Meyer, Die römische Schweiz. Texte und Inschriften mit Übersetzung (Zürich 1941).
IAS	Indicateur d'antiquités suisses.
JberSGEHK	Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler.
RSAA	Revue suisse d'art et d'archéologie.

Das Heiligtum von Martigny

Das am Stadtrand des antiken Forum Claudii Vallensium (Martigny) gelegene Heiligtum befand sich an der Strasse zum Grossen St. Bernhard. Der grosse Tempelhof war von einer Mauer umschlossen, die teilweise mit grossen Portiken gegliedert war, teilweise angebaute Lagerhallen besass. Diese Gebäulichkeiten lassen an einen Tempelhof mit Markt denken. Zweifellos standen einst mehrere Tempel in diesem Hof, und vor kurzem erst wurden die Reste eines grossen Bassins freigelegt. Unter den verehrten Göttern ist bisher Merkur mehrfach bezeugt. Die Funde - darunter mehr als 900 Münzen - zeigen, dass der Tempel noch vor der Eingliederung des Wallis ins römische Reich, im 1. Jahrhundert v. Chr. gebaut wurde und bis weit ins 4. Jahrhundert n. Chr. bestehen blieb.

Il santuario di Martigny

Il santuario in periferia dell'antico Forum Claudii Vallensium (Martigny) si trovava sulla via del Gran San Bernardo. Il grande cortile del santuario era chiuso da un muro con grandi portici e depositi. Questi edifici fanno pensare ad un santuario con mercato. Non c'è dubbio che in questo cortile si trovavano vari tempi e poco tempo fa è stato messo a giorno quello che restava di un grande bacino. Secondo vari indizi fra gli dei venerati si trovava Mercurio. Gli oggetti trovati - fra altro anche più di 900 monete - indicano che il tempio è stato costruito prima dell'integrazione del Vallese all'impero romano, nel 1° secolo a. C. e che è rimasto in funzione fino al 4° secolo d. C.

**Amtliche Meldestellen für archäologische
Bodenfunde im Wallis und den angrenzenden
Gebieten**

**Adressé des services archéologiques officiels en
Valais et dans les régions avoisinantes**

Bern	Hans Grütter Archäologischer Dienst Bernstrasse 7A 3005 Bern	031 43 34 54
Genève	Charles Bonnet Bureau cantonal d'archéologie ch. du Bornalet 16 1242 Satigny GE	022 53 16 34 ou 022 53 13 12
Martigny	François Wiblé Direction des fouilles d'Octodurus Case postale 269 1920 Martigny	026 2 65 45
Ticino	Pierangelo Donati Castello Grande 6501 Bellinzona	092 25 42 96
Vaud	Denis Weidmann, Monuments Historiques et Archéologie Place Riponne 10 1005 Lausanne	021 44 72 33
Valais	François O. Dubuis Service des Monuments historiques et Recherches archéologiques Route de Loèche 11 1950 Sion	027 21 68 10

Couverture

Titelbild

Copertina

6 1983 2 archäologie der schweiz
archéologie suisse
archeologia svizzera



»Drachme« de la deuxième phase de monnayage veragre. Dia-
mètre 15,5 mm.

»Drachme« der zweiten Münzserie der Verager.

»Drachme« della seconda serie di monete dei Veragri.

Photographie: Bernard Dubuis, Sion.

Imprimé avec l'appui financier de la Commune de Martigny.

Communes et sites principaux mentionnés dans ce cahier.

